

# Vers une nouvelle légitimité politique au Congo-Brazzaville

Mawawa Mâwa-Kiese  
Le 04 juin 2016 à Paris,  
Place du Congo Libre (Place du Châtelet)

## 0-Introduction

### 0.1-Place du Châtelet = Place du Congo Libre

La France et le Congo sont des nations toutes deux héritières de la même histoire. Celle du général De Gaulle, exilé à Londres, mais peu apprécié par les Alliés car « ... *la B.B.C., poste étranger, ne pouvait accorder, qu'une hospitalité conditionnelle à l'opinion d'un mouvement indépendant comme celui de la France combattante.* »

Bien que le drapeau nazi trônait sur les édifices publics parisiens, l'âme parisienne de la France Libre, trahie par le Maréchal Pétain devint orpheline. Il fallut que le Général De Gaulle puisse la sauvegarder en un lieu sûr.

Félix Eboué, le gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) qui siégeait à Brazzaville, en concertation avec les chefs coutumiers Kongo et Téké, acceptèrent la demande du Général De Gaulle, de faire de Brazzaville la capitale de la France Libre. De surcroît, l'âme de Paris, en errance depuis le 18 juin 1940 à Londres trouva refuge sur la rive droite du fleuve Congo – plus dense et plus puissant que la Seine-, le 27 octobre 1940 sur les terres du roi Makoko.

Et De Gaulle de déclarer depuis cette terre hospitalière du Congo « ... *La France traverse la plus terrible crise de son histoire. Ses frontières, son empire, son indépendance et jusqu'à son âme sont menacés de destruction... Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume l'effort français dans la guerre... Je constitue à la date d'aujourd'hui un Conseil de Défense de l'empire... Le siège du Conseil de Défense est placé où il convient pour exercer la direction de la guerre dans les meilleures conditions... La présente ordonnance sera promulguée au Journal Officiel de l'Empire et provisoirement au Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française.* Fait à Brazzaville, le 27 octobre 1940. C. De Gaulle. »<sup>1</sup>

L'histoire postindépendance, et plus particulièrement celle de ce dernier quart de siècle montre que la France continue de confiner le Congo dans un rapport colonialiste déterministe et figé alors que la démocratie incarne l'idéal d'une société libre, et est la seule issue pour mettre en pratique la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ». Comment la France Officielle peut-elle exclure les Congolais de la grande *Famille Humaine* en leur refusant toute dignité conférée en son article 1 de cette déclaration qui stipule : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* »

L'ONU qui avait accepté le veto français sur la résolution n° 867 du 29 octobre 1997 du Conseil de Sécurité, est responsable de la crise sociopolitique multidimensionnelle qui prévaut actuellement au Congo-Brazzaville. Mais aussi depuis la magistrature de Jacques Chirac, jusqu'à celle de François Hollande, le Congo a été placé au ban des Nations Unies. Cette marginalisation de notre pays depuis ces 20 dernières années, nous a fait comprendre, dans nos divers contacts tant en Europe qu'aux Amériques, qu'aucune autre nation du monde n'avait le droit d'aider à ce que la situation socio-politique du Congo-Brazzaville ne puisse s'améliorer. Et dans la même logique, la France, de connivence avec le pouvoir de Brazzaville empêchait toutes les organisations humanitaires et de bienfaisance d'aider les Congolais à œuvrer pour l'amélioration des conditions socioéconomiques dans leurs pays. Le plus grave c'est que depuis le 4 avril 2016, le dictateur, tel un volcan endormi depuis sa dernière éruption de 1998 à 2002, est en train d'exterminer à nouveau les populations civiles du département du Pool sans qu'aucune puissance mondiale ne puisse porter assistance aux Congolais. Dans les grandes villes du pays, les opposants sont embastillés emprisonnés, enlevés et tués sans autre forme de procès. Des jeunes des quartiers sud de Brazzaville (Bacongo, Makélékélé,

---

1-Général Charles De Gaulle, « Manifeste du 27 octobre 1940 relatif à la direction de l'effort français dans la guerre. Ordonnance n° 1 », in *Journal Officiel de la République Française, Le Journal Officiel de la France Libre*, Paris, réédition des éditions des journaux officiels, ° 5952, avril 2003, p. 9.

M'filou) sont régulièrement enlevés et portés disparus. Pas plus tard que cette semaine, l'opposant politique Patrice Lagany alias Papito a été de nouveau enlevé à son domicile de Talangai et enfermé à la DST.

Serait-ce faux pour nous Congolais de paraphraser le Général de Gaulle en disant comme lui : « *Le Congo traverse la plus terrible crise de son histoire. Ses frontières, son empire, son indépendance et jusqu'à son âme sont menacés de destruction... Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la légitimité ainsi que l'effort des Congolais dans la restauration de la démocratie...* »

Nous savons qu'il existe une divergence de taille entre l'élite politique française et les populations françaises qui luttent elles aussi pour leur survie quotidienne. Nous travaillons avec les Français dans les entreprises, et voyons comment ils souffrent eux aussi pour joindre les deux bouts de mois. A ces Français nous disons que si nous Congolais sommes contraints de vivre en France, de grignoter votre pain et d'occuper les postes de travail qui devaient revenir à vos enfants qui sont au chômage, c'est parce que vos élites politiques entretiennent des dictatures féroces dans nos pays. Et c'est cette entente machiavélique qui fait que pour un pays comme le Congo-Brazzaville, la génération de ses cadres les mieux formés, qui auraient pu relever les défis du développement, sont obligés d'être sous-employés en France. Ce qui est vrai pour le Congo l'est tout aussi pour les autres pays d'Afrique Francophone.

Désormais, pour la lutte des Congolais nous décidons à partir de ce jour 04 juin 2016 que la place du Châtelet devienne la Place du Congo Libre. Nous formulerons cette demande à la Préfecture ainsi qu'à la Mairie de Paris, afin que désormais cette place nous soit dédiée pour toutes nos manifestations pacifiques.

## **0.2-Le Congo-Brazzaville aujourd'hui**

Le dialogue est une vertu qui permet aux parties en conflit mineur de dépasser les différends et de construire le « *vivre ensemble* » par consensus. Les pourparlers sont souhaités et utiles lorsqu'ils reposent sur des textes de loi approuvés par l'ensemble d'une communauté.

La crise congolaise actuelle, est celle d'un système et ne peut pas se résoudre par des négociations qui ne feraient que conforter le dictateur dans sa fuite en avant. Il s'agit aujourd'hui au Congo-Brazzaville d'une crise de légitimité. Le pouvoir qui veut se maintenir par la force des armes est coupable de forfaiture, de parjure et de haute trahison. Tout Congolais conscient sait que Sassou Nguesso est dans les coulisses de la politique congolaise depuis 1965, donc depuis plus de cinquante années maintenant. Ce serait un leurre de penser qu'il peut incarner aujourd'hui l'avenir de ce pays. Ce serait condamner les générations futures à l'esclavage et à une servitude clanique, que de dialoguer avec lui. C'est pourquoi nous donnons quelques éléments de sortie de crise.

- Le départ sans conditions de Denis Sassou Nguesso du pouvoir ;
- Du président Fulbert Youlou au président Pascal Lissouba, des fins de règne humiliants, tragiques et honorables au Congo ;
- Vers une nouvelle légitimité politique au Congo.

### **1- Le départ sans conditions de Denis Sassou Nguesso du pouvoir**

Bien que cette crise soit multidimensionnelle, nous la résumerons par ses récentes implications qui font du Congo un pays de non droit.

-Le texte constitutionnel qui a été imposé au peuple le 25 octobre 2015, en ces articles 10 et 96, consacre l'impunité planétaire du président de la République. Aucune juridiction congolaise ni étrangère ne saurait le poursuivre s'il est responsable de crimes, de détournements de deniers publics pendant qu'il est au pouvoir et même après celui-ci.

-Pour démontrer le rejet de la dictature de Denis Sassou-Nguesso par le peuple, l'opposition congolaise a fait état d'une ruse politique pour se présenter au scrutin du 20 mars 2016 - bien que le nouveau texte constitutionnel n'a jamais été approuvé par les Congolais. Cette participation intelligente a prouvé une fois de plus, comme aux élections de 1992, que Sassou Nguesso, avec moins de 8% de suffrages obtenus ne pouvait pas être présent au second tour. Malgré cette sanction par les urnes, donc par l'exercice légal de la démocratie, il s'est autoproclamé élu avec plus de 60% de suffrages. Hold-up électoral !... Pour conforter sa posture de hold-up électoral, l'opposition intérieure a été embastillée et une épuration ethnique à huis clos poursuit son cours depuis le 04 avril 2016. Il a ainsi conforté son illégitimité par les armes et continue d'agir par une grave atteinte aux droits de l'homme.

-Les récentes révélations sur les « Panama papers » : montrent comment la gestion clanique des finances publiques et des recettes d'état s'effectue de manière mafieuse par Sassou Nguesso<sup>2</sup> et ses proches parents pour paupériser les Congolais.

-Notre appel<sup>3</sup> pour une résolution de l'ONU, du 07 avril 2016, signée par plus de 1250 personnes, prouve comme en 1998, les crimes contre l'humanité dont est devenu champion, Monsieur Denis Sassou-Nguesso. Il est encouragé dans ce sens par le droit de veto de la France, qui empêche depuis 1997, que d'autres puissances mondiales, ainsi que les organisations humanitaires, de s'intéresser à la situation d'esclavage et de génocide qui prévaut au Congo et plus particulièrement dans le département du Pool.

### **Sur ce,**

-Le pouvoir illégal et illégitime de Monsieur Denis Sassou Nguesso avec son premier ministre Clément Mouamba, est désavoué au niveau international car la fraude électorale qui a été mise en œuvre au su et au vu de tous est inacceptable par tous les vrais démocrates du monde entier.

-La baisse du prix du baril de pétrole a fortement réduit les recettes de l'État et le pays est en faillite car toutes les recettes antérieures ont été frauduleusement transférées dans les paradis fiscaux par le clan au pouvoir.

-Le FMI et la Banque Mondiale, qui en 2010 avaient accordé à ce régime une faveur complaisante de remise de dette, en lui conférant l'étiquette de PPTE (Pays Pauvre Très Endetté), souhaite de nouveau continuer à endetter notre pays en imposant aux acteurs politiques un dialogue avec Sassou Nguesso.

-Le peuple congolais dans son ensemble a rejeté le pouvoir de Denis Sassou Nguesso et de son clan. Il est encore temps d'arrêter les choses au bon moment pour avoir une sortie de crise quasi-pacifique qui requiert le transfert de légitimité à l'opposition qui a prouvé sa victoire par les urnes. Celle-ci organisera une période de transition, à l'issue de laquelle le pays renouera avec le FMI et la Banque mondiale, pour que les éventuels prêts ne puissent plus continuer de grossir les comptes bancaires off shore du clan des Nguesso, ainsi que les « *Panama Papers* ».

## **2-Du président Fulbert Youlou au président Pascal Lissouba, des fins de règne humiliants, tragiques et honorables.**

-Le premier président de la République, l'abbé Fulbert Youlou a connu un règne de courte durée (1960-1963), mais très dense en avancées socio-économiques. Pour mettre un terme aux clivages ethniques qui avaient endeuillées le pays en 1959, il décida de créer un parti unique. Les syndicalistes s'y opposent, et sont instrumentalisés par le pouvoir politique français qui ne souhaite pas voir réussir cet abbé dans ses multiples projets de partenariat avec les Etats-Unis, l'Allemagne et d'autres partenaires. Il est contraint de démissionner le 15 août 1963. Sassou Nguesso fait partie de la garde républicaine présente au palais du peuple, sous la houlette du Colonel Mountsaka qui va récupérer cette démission.

-Le second président, Alphonse Massamba-Débat (1963-1968), est lui aussi contraint à la démission, le 03 septembre 1968. D'après Théophile Obenga<sup>4</sup>, ce coup d'état qui va aboutir à l'éviction du président Alphonse Massamba-Débat commence en 1965 avec la participation de Denis Sassou Nguesso. Pour Obenga : « *le gros du travail se faisait au niveau de l'armée où le capitaine Marien Ngouabi et ses amis pouvaient jouer à fond la carte de la clandestinité : réunion chez le sous-lieutenant Eyabo, chez le lieutenant Sassou Nguesso, chez le capitaine Ngouabi, réunions à ouézné, à Poto-Poto, à Moungali, à Bacongo...* ». Ainsi Marien Ngouabi arrive au pouvoir le 31 décembre 1968, après un intérim de près de 4 mois assuré par le capitaine Alfred Raoul.

-Le 3<sup>ème</sup> président, qui est souvent ignoré dans l'histoire du Congo, c'est le capitaine Alfred Raoul qui n'a fait qu'assurer un intérim qu'il a quitté le temps que les organisateurs du coup d'état finalisent leur projet. Son intérim n'a duré que quatre mois, du 5/09/1968 au 31/12/1968.

-Le 4<sup>ème</sup> président Marien Ngouabi (1968-1977) connaîtra une sortie tragique. Il faut noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1969, Sassou Nguesso entre définitivement dans la gestion effective du pouvoir d'État, et il n'a jamais

2- [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/07/panama-papers-comment-le-petrole-congolais-s-evapore-dans-les-paradis-fiscaux\\_4898082\\_3212.html#LM22pzQLjqI5LZzh.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/07/panama-papers-comment-le-petrole-congolais-s-evapore-dans-les-paradis-fiscaux_4898082_3212.html#LM22pzQLjqI5LZzh.99)

3- <https://www.change.org/p/barack-obama-appel-pour-une-d%C3%A9cision-de-l-onu-sur-les-crimes-contre-l-humanit%C3%A9-au-congo-brazzaville>

4- Théophile Obenga, *La vie de Marien Ngouabi 1938-1977*, Paris, Présence Africaine, 1977, p. 45-46.

quitté cette position jusqu'à ce jour. Fort de cette expérience de 47 ans d'exercice effectif du pouvoir politique, il a acquis une capacité de nuisance qui dérouté aujourd'hui tous les diplomates du monde entier. Il a joué auprès de Marien Ngouabi, le même rôle de traître que Blaise Compaoré a joué auprès de Thomas Sankara au Burkina Faso. Marien Ngouabi est assassiné le 18 mars 1977 par l'intermédiaire d'un complot fratricide piloté par le ministre de la Défense de l'époque qui n'est autre que Sassou Nguesso Denis.

-Le 5<sup>ème</sup> président de la république sera Yhomby Joachim Opangault (1977-1979). Pour de simples raisons tactiques, Yhomby le plus haut gradé qui occupe la présidence du Comité Militaire du Parti, est promu chef de l'Etat. Mais le 05 février 1979, l'acteur principal de l'assassinat de Marien Ngouabi organise un coup d'état de palais et va évincer Yhomby Opangault du pouvoir avec assignation à résidence.

-Le 6<sup>ème</sup> président de la République sera Denis Sassou Nguesso (1979-1992). Il aura exercé un premier règne de treize années qui se conclura par les premières et seules élections libres et transparentes du pays en 1992, organisées après la Conférence nationale Souveraine de 1991. Bien que battu aux élections et condamné de crimes et détournements de fonds publics par la Conférence Nationale Souveraine, il sera le premier président du Congo à quitter le fauteuil avec tous les honneurs liés à la magistrature suprême. C'est la seule fois qu'il y a eu une alternance apaisée au Congo.

-Le 7<sup>ème</sup> président de la République, le seul élu au suffrage universel direct sera Pascal Lissouba (1992-1997). Il est évincé par son prédécesseur en octobre 1997 par une guerre civile qui avait commencé le 05 juin 1997. L'après coup d'état va connaître l'embastillement diplomatique du Congo par l'ONU, via le veto de la France. Au cours de cette guerre de 1997, la société civile congolaise avait demandé au Conseil de Sécurité de l'ONU de prendre une résolution afin qu'une force d'interposition et de maintien de la paix soit déployée au Congo. La résolution fut prise, mais la France y apposa son veto et en lieu et place d'une force onusienne, elle fit entrer l'armée angolaise qui aux côtés des rebelles Cobra dirigés par Sassou Nguesso chassèrent le président Lissouba du Palais en octobre 1997.

-Le 8<sup>ème</sup> président qui n'est autre que Denis Sassou Nguesso occupe ce poste depuis 1997, soit dix neuf années continues, sans interruption. Quand on y ajoute son premier mandat, cela fait exactement 32 années d'exercice effectif du pouvoir d'état. **Mais si nous analysons sa présence dans les hautes sphères d'état, il y a plus d'un demi-siècle que Denis Sassou Nguesso demeure un acteur majeur sur la scène politique congolaise, et il est le problème principal de ce pays.**

### **3-Vers une nouvelle légitimité politique au Congo**

Un adage populaire stipule qu'on ne règle pas les problèmes avec ceux qui les ont créés. Sassou Nguesso ne peut plus être une quelconque solution et/ou une référence pour la sortie de crise au Congo-Brazzaville. Le peuple congolais a actuellement épuisé tous les moyens pacifiques possibles pour dire non au dictateur. Le plus élégant d'entre eux a été son vote démocratique du 20 mars en faveur de l'opposition.

Dans la seconde partie, nous avons donné toutes les formes d'intelligence que les Congolais ont déjà mises en œuvre par le passé pour faire partir les chefs d'Etats. Une d'entre elle pourra être appliquée pour contraindre ce dictateur à quitter le pouvoir.

Ce que le peuple congolais peut néanmoins attendre de la communauté internationale, s'il en existe encore une, et surtout de la France qui occupe en ce mois de juin 2016 la présidence du Conseil de Sécurité de l'ONU, c'est un arbitrage qui permettra à Sassou-Nguesso de quitter le pouvoir sans conditions.

Ainsi le peuple congolais pourra récupérer sa légitimité politique pour la remettre entre les mains de l'opposition qui est actuellement embastillée. Laquelle, à l'issue d'un bref dialogue mettra en place, avec la participation de la communauté internationale, les structures qui vont gérer la transition politique de cinq années.

C'est pendant la transition que s'effectuera le véritable travail de refondation de la République du Congo, en dotant le pays d'une nouvelle constitution à laquelle vont participer toutes les couches de la société.

Fait à Paris, *Place du Congo Libre (Place du Châtelet)*, le 04 juin 2016

Mawawa Mâwa-Kiese, Ancien parlementaire.

Membre de l'*Alliance Congolaise pour la Renaissance Africaine* (ACRA)

Mail : [alliance.acra@gmail.com](mailto:alliance.acra@gmail.com)